

Société d'Infrastructures Gazières

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

MAZARS

61 rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'assemblée générale

Société d'Infrastructures Gazières

4 Place Raoul Dautry
75015 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Société d'Infrastructures Gazières relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Par ailleurs, les services autres que la certification des comptes que nous avons fournis au cours de l'exercice à votre société et aux entités qu'elle contrôle et qui ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion ou l'annexe des comptes annuels concernent pour Mazars et pour PricewaterhouseCoopers

Audit des rapports légaux relatifs à la distribution d'acompte sur dividendes ou à l'occasion d'une augmentation du capital social.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Point clé de notre audit : Valorisation des titres de participation

Au 31 décembre 2020, les titres de participation détenus par SIG sont inscrits dans les comptes annuels pour une valeur nette comptable de 1 541 millions d'euros, soit 99,8 % du total actif.

Comme indiqué dans le paragraphe 'Règles générales' de l'annexe aux comptes annuels, lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur comptable, une provision est constatée à hauteur de la différence.

Pour s'assurer de la valeur d'inventaire des titres, la société s'appuie, entre autres, sur une expertise extérieure périodique. Cette expertise, qui détermine une fourchette de valorisation, repose sur des hypothèses économiques et fait référence à l'historique des états financiers. Les hypothèses de valorisation intègrent des prévisions de résultat sur la base des budgets, des projections de flux de trésorerie actualisés, des évolutions de taux (taux de rendement sans risque, prime de risque de marché, bêta des fonds propres), des comparables boursiers et l'examen des principales transactions.

Compte tenu du poids des titres de participation au bilan, de la complexité des modèles utilisés et de leur sensibilité aux variations de données et des hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé de l'audit.

Réponses apportées par le collège des Commissaires aux comptes lors de l'audit

Afin d'apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des titres de participation détenus par SIG, nos travaux ont consisté à :

- Prendre connaissance du rapport produit par l'expert indépendant
- Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses économiques utilisées et données prévisionnelles sur la base des informations qui nous ont été communiquées ;

- Apprécier les principes et méthodes de détermination de la valorisation au regard des méthodes d'évaluation généralement admises ;
- Comparer les données utilisées dans la réalisation du test de dépréciation des titres de participation aux données sources fournies par l'expertise.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4 et L.22-10-10 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Société d'Infrastructures Gazières par vos statuts du 31 mai 2011 pour le cabinet Mazars et par l'Assemblée Générale du 21 novembre 2012 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit.

Au 31 décembre 2020, le cabinet Mazars était dans la 10^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet PricewaterhouseCoopers dans la 9^{ème} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la

société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la

capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit

Nous remettons au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 23 avril 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

MAZARS

Bénédicte Vignon

Olivier Leclerc

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)	1 547 499 759	6 064 908	1 541 434 851	1 360 134 967
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 547 499 759	6 064 908	1 541 434 851	1 360 134 967
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 368 641	4 064	2 364 577	5 075 022
Disponibilités	610 397		610 397	321 766
Charges constatées d'avance (3)	2 100		2 100	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 981 138	4 064	2 977 074	5 396 788
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 550 480 897	6 068 972	1 544 411 924	1 365 531 755
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	659 040 620	603 944 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	119 092 798	79 461 541
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	23 305 187	18 695 267
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	322 805	530 863
Report à nouveau	-38 883 397	-70 661 471
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	53 517 035	92 198 390
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	47 934 390	47 034 259
TOTAL CAPITAUX PROPRES	864 329 440	771 203 049
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	679 737 975	593 946 004
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	100 254	100 254
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	244 255	123 620
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		158 829
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	680 082 484	594 328 707
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 544 411 924	1 365 531 755
(1) Dont à plus d'un an (a)	670 509 117	586 500 254
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 573 367	7 828 453
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			29 200	27 850
Total produits d'exploitation (I)			29 200	27 850
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			485 377	173 567
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			485 377	173 567
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-456 177	-145 717
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			78 206 938	108 924 358
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			6 638	11 181
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			78 213 576	108 935 539
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			6 068 972	
Intérêts et charges assimilées (4)			17 198 832	15 913 418
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			72 429	136 342
Total charges financières (VI)			23 340 233	16 049 760
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			54 873 343	92 885 780
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			54 417 166	92 740 063

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	900 131	441 418
Total charges exceptionnelles (VIII)	900 131	441 418
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-900 131	-441 418
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		100 254
Total des produits (I+III+V+VII)	78 242 776	108 963 389
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	24 725 741	16 764 999
BENEFICE OU PERTE	53 517 035	92 198 390
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	78 206 938	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	17 198 832	

Annexe

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 1 544 411 924 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 53 517 035 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 26 décembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Risque de marché :

La société n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt dans la mesure où sa dette est entièrement à taux fixe. Par ailleurs, elle n'est pas directement exposée au taux de change dans la mesure où elle détient une participation dans une société française dont l'activité s'exerce principalement en France et dans la zone Euro

Créances :

Les « créances » sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Titres de participation :

Les titres de participation figurent au bilan à leur valeur d'acquisition majorée des frais d'acquisition. Les frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur cinq années.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur comptable, une provision est constatée à hauteur de la différence. Pour s'assurer de la valeur d'inventaire des titres, la société s'appuie, entre autres, sur une expertise extérieure périodique. Cette expertise, qui détermine une fourchette de valorisation, repose sur des hypothèses économiques et fait référence à l'historique des états financiers. Les hypothèses de valorisation intègrent des prévisions de résultat sur la base des budgets, des projections de flux de trésorerie actualisés, des évolutions de taux (taux de rendement sans risque, prime de risque de marché, bêta des fonds propres), des comparables boursiers et l'examen des principales transactions.

Selon le rapport de valorisation établi par INDEFI, la valeur de la participation de 24.83% détenue par SIG dans GRTgaz au 31/12/2020 ressort à 1 741 M€. Les titres sont comptabilisés au bilan pour 1 360 M€.

Selon le rapport de valorisation établi par INDEFI, la valeur de la participation de 17.8% détenue par SIG dans Elengy au 31/12/2020 ressort à 181 M€. Les titres sont comptabilisés au bilan en valeur brute pour 188 M€. Une provision pour dépréciation a été comptabilisée pour la différence, sous déduction des amortissements dérogatoires, soit 6 M€.

Frais d'acquisition de titres :

Les frais d'acquisition de titres de participation ont été activés et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans prorata temporis

Provisions réglementées :

Règles et méthodes comptables

La société a opté pour l'amortissement fiscal des frais d'acquisition des titres de participation sur 5 ans par le biais d'un amortissement dérogatoire, tel que prévu par la législation.

- Frais d'acquisition :

50 763 128 €

- Amortissement dérogatoire de la période :

900 131 €

- Amortissement dérogatoire cumulé :

47 934 391 €

Produits et charges financiers :

- Les charges financières correspondent aux intérêts de l'emprunt obligataire qui sont calculés prorata temporis sur la base du taux fixe d'intérêt prévu au contrat.

- Les produits financiers sont comptabilisés prorata temporis pour les intérêts et à la date de l'assemblée générale décidant de la distribution pour les dividendes.

Produits et charges exceptionnels :

Les charges exceptionnelles correspondent à l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition des titres de participation sur 5 ans prorata temporis. Le montant de l'amortissement sur l'année s'élève à 900 131€, versus 441 418 € l'année précédente.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société a procédé à l'émission d'une nouvelle souche obligataire pour un montant nominal de 79 100 000 € (791 obligations de valeur nominale de 100 000 euros chacune) à échéance du 12 juillet 2029.

La société a procédé, en date du 13 octobre 2020, à une augmentation de capital d'un montant total de 55 096 420 euros pour le porter de 603 944 200 euros à 659 040 620 euros, par émission de 5 509 642 actions nouvelles de 10 euros de valeur nominale chacune. Cette augmentation de capital a été assortie d'une prime d'émission de 8,15 euros par action nouvellement créée soit une prime d'émission totale de 44 903 582,20.

La société a souscrit à une augmentation de capital de la société Elengy pour un montant total de 185 000 000 euros.

Autres éléments significatifs

Les événements récents liés à la crise sanitaire générée par l'épidémie de Covid-19 ont impacté l'économie française et mondiale au cours de l'exercice 2020. Cette situation est un événement majeur de l'exercice.

La valorisation des actifs financiers détenus par la société, qui sont des actifs de long terme, reflète une estimation retenue par la Direction compte tenu de l'incertitude engendrée par la crise sanitaire Covid 19 qui a nécessité un degré de jugement élevé dans le choix des paramètres du modèle de valorisation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence	1 360 134 967	187 364 791		1 547 499 759
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 360 134 967	187 364 791		1 547 499 759
ACTIF IMMOBILISE	1 360 134 967	187 364 791		1 547 499 759

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-Euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLE SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
GRTgaz	620 4253	787 120	24,83	1 359 9761	359 976			1 877 177	329 007	65 478
Elengy	132 203	466 532	17,80	187 524	181 000			203 563	62 294	12 729
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 100 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 100	2 100	
Total	2 100	2 100	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital

Capital social d'un montant de 659 040 620,00 Euros décomposé en 65 904 062 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	60 394 420	10
Titres émis pendant l'exercice	5 509 642	10
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	65 904 062	10

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	92 198 390
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	92 198 390
Affectations aux réserves	21 536 919
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	70 661 471
Total des affectations	92 198 390

Tableau de variation des capitaux propres

Le montant des acomptes sur dividendes versés au 31/12/2020, inclus sur la ligne de report à nouveau, se monte à 38 883 397 Euros. Le montant des acomptes sur dividendes versés au titre de l'exercice précédent se montait à 70 661 471 Euros.

	Solde au 01/01/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2020
Capital	603 944 200		55 096 420		659 040 620
Primes d'émission	79 461 541		44 903 582	5 272 325	119 092 798
Réserve légale	18 695 267	4 609 920	4 609 920		23 305 187
Réserves générales	530 863	16 926 999	16 926 999	17 135 057	322 805
Acompte sur dividende	-70 661 471	70 661 471	70 661 471	38 883 396	-38 883 397
Résultat de l'exercice	92 198 390	-92 198 390	53 517 035	92 198 390	53 517 035
Dividendes					
Provisions réglementées	47 034 259		900 131		47 934 390
Total Capitaux Propres	771 203 049		246 615 559	153 489 168	864 329 440

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	47 034 259	900 131		47 934 390
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	47 034 259	900 131		47 934 390
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		900 131		

Notes sur le bilan

Tableau des provisions et dépréciations

	Montant au début d'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	47 034 259	900 131		47 934 390
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées Total I	47 034 259	900 131		47 934 390
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pr charges soc et fisc sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Provisions risques et charges Total II				
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence		6 064 908		6 064 908
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en- cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations	6 638	4 064	6 638	4 064
Dépréciations Total III	6 638	6 068 972	6 638	6 068 972
TOTAL GENERAL (I + II + III)	47 040 898	6 969 104	6 638	54 003 363
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières		6 068 972	6 638	
Dotations et reprises exceptionnelles		900 131		
Titres mis en équivalence : dépréciations de l'exercice				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 680 082 484 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)	679 737 975	9 228 858	2 659 869	667 849 248
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	244 255	244 255		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	100 254	100 254		
Produits constatés d'avance				
Total	680 082 484	9 573 367	2 659 869	667 849 248
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	264 100 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	185 000 000			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	217 135
INTÉRÊTS COURUS S/ EMPRUNTS OBLI.	8 563 891
Total	8 781 026

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	2 100		
Total	2 100		

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2011, la Société d'Infrastructures Gazières (SIG), est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe Holding d'Infrastructures Gazières (HIG). La charge d'impôt sur les bénéfices de la Société d'Infrastructures Gazières (SIG) est comptabilisée comme si elle était imposée séparément.